

Plan Transform 2015 : L'UNSA Aérien AF décide de ne pas signer l'accord présenté.

Suite aux différents votes exprimés hier par nos instances, l'UNSA Aérien a décidé de ne pas adhérer, en l'état, à l'accord TRANSFORM 2015.

Cette décision s'est faite après un long débat, où chacun a exprimé avec passion son point de vue. Elle était difficile à prendre,

**Sur la forme comme sur le fond,
nous considérons qu'une signature était prématurée, en particulier :**

- Une garantie de l'emploi trop courte dans le temps et avec beaucoup de réserves et conditions restrictives.
- Il existe de fortes incertitudes sur les conséquences de certains engagements et mesures contenus dans le Plan Transform 2015 (des contradictions, du flou savamment entretenu ...)
- Les négociations PNC et PNT sont toujours en cours... pour le PS, malgré la nécessité d'approfondir le texte proposé, la date limite a été maintenue.
- Au delà de l'adhésion de plusieurs syndicats, qui ne représentent pas 50% des agents, l'ensemble des personnels n'a pas été officiellement consulté, malgré notre demande de référendum. Il est pourtant le principal concerné.
- l'assurance de maintenir le périmètre des activités de l'Entreprise est en totale contradiction avec la politique suivie (en particulier au FRET, à la DGI, à l'informatique ...)

Communiqué de presse

Après une analyse de nos différentes consultations auprès de nos adhérents et des débats avec nos délégués sur l'ensemble du plan TRANSFORM 2015, pour un accord sur la définition du nouveau cadre conventionnel du personnel au sol avec la remise en cause de plusieurs acquis sociaux, l'UNSA Aérien AF a pris la décision de **ne pas signer l'accord présenté.**

Au-delà des mesures sociales proposées et des efforts demandés, qu'un certain nombre de salariés seraient prêts à accepter, les **garanties sur l'emploi et les périmètres d'activités ne sont pas suffisantes et restent conditionnées au bon déroulement du plan TRANSFORM.**

Les conditions requises pour retrouver une relation de confiance entre la Direction, les salariés et les délégués de l'UNSA Aérien AF sont insuffisantes en raison des nombreux engagements qui n'ont pas été respectés à ce jour.

Cet accord engage également la révision de nos règles d'emplois, du temps de travail et de la gestion des effectifs sans que les salariés de l'entreprise ne sachent quelles seraient, **par exemple les conséquences du passage à l'annualisation du temps de travail, les conditions de reclassement dans le nouvelle grille hiérarchique, les modifications concernant les horaires.**

Le projet industriel reste très imprécis, directement rattaché aux choix que prendront les différentes entités, **avec des projets d'externalisation déjà présentés dans plusieurs secteurs.** Quant au projet Pôle Régional France, il est soumis à la signature d'un accord qui reste à négocier au sein de chaque compagnie filiale.

Pour une grande partie de nos délégués, **les conditions de transparence, de visibilité et d'équité sont aujourd'hui insuffisantes,** néanmoins l'UNSA Aérien AF ne rentre pas dans une opposition systématique et continuera à tout mettre en œuvre pour retrouver un climat serein et poursuivre les travaux engagés depuis deux mois.